



Section locale 4155

Message de votre exécutif

Bonjour chers membres de la section locale 4155.

La convention collective arrive à échéance le 31 août 2022. Nous sommes donc en pleine préparation pour la prochaine ronde de négociations centrale et locale.

Votre comité de négociation s'est déjà réuni le 11 janvier pour préparer le plan stratégique et une autre rencontre est prévue pour mettre à jour nos propositions locales en vue de cette ronde.

Nous sommes à la recherche de membres pour former un comité de mobilisation. Si cela vous intéresse, contactez un membre de votre exécutif. Nous avons besoin de vous.

Nous avons toujours les postes de secrétaire-trésorier/trésorière et délégué-e à combler au sein du conseil exécutif. Pour tous ceux qui seraient intéressés à s'impliquer, s.v.p. communiquez avec nous.

Veillez noter que la présidence ne répond à aucun courriel qui est envoyé au compte du CSDCEO. Donc, il est important de s'adresser au courriel du syndicat. (scfp4155action@gmail.com)

Savez-vous que :

- Si vous devez vous absenter à cause d'un test positif de la COVID, vous n'avez pas besoin d'un certificat médical. S.V.P. aviser par courriel le service de Santé et sécurité (sante.securite@csdceo.org)

Le franc-parler

janvier/février 2022

- Pour aviser le conseil d'une démission/retraite, vous devez le faire sous le système de requête sur le portail

Voici la démarche à suivre :

- vous devez vous rendre sur le portail des employés avec votre courriel du conseil;
 - appuyer sur R pour requête;
 - allez sous Ressources humaines;
 - ensuite Départ à la retraite/démission;
 - compléter les informations demandées;
 - vous allez recevoir par la suite un accusé de réception de votre requête à garder précieusement pour faire vos suivis avec les Ressources humaines.
- Veuillez prendre connaissance du changement à l'article 28.01 Remboursements frais de kilométrage
 - Un employé autorisé à prendre son propre véhicule au service du CSDCEO se verra rembourser des frais de kilométrage selon le taux établi par le CSDCEO. Un employé qui doit se rendre à deux (2) lieux de travail pendant une même journée sera indemnisé pour la distance entre ces deux (2) lieux de travail, selon le taux établi par le CSDCEO.
 - Cependant, lorsque le nombre de kilomètres parcourus (calculé du point d'attache de l'employé jusqu'à tout endroit autorisé et le

retour) est inférieur à douze (12) kilomètres, le CSDCEO remboursera la somme suivante et non pas selon le taux établi par le CSDCEO.

- 1 septembre 2019 – 5,05 \$ de l'heure
- 1 septembre 2020 – 5,10\$ de l'heure
- 1 septembre 2021 – 5,15\$ de l'heure

Dates à retenir :

- 14 février St-Valentin
- 21 février Journée de la famille



Le franc-parler

janvier/février 2022

Retraites

Si vous prenez votre retraite, s.v.p. en aviser votre syndicat par courriel.

Voici quelques membres qui sont ou seront à la retraite très bientôt :

Carla Louise Martel

Surveillante - 3 décembre 2021

Hélène Piquette

Secrétaire - 31 décembre 2021

Jean Carrière

Préposé en chef - 25 février 2022



Sincères condoléances

À ceux et celles qui ont perdu un être cher dernièrement... permettez-nous de vous témoigner toute notre amitié dans ces moments difficiles, et de vous offrir nos plus sincères condoléances.

Prompt rétablissement

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à tous ceux et celles qui sont retenus à la maison par la maladie. Que ce moment d'arrêt forcé ne dure que le temps de retrouver votre élan...



Section locale 4155

Le franc-parler

janvier/février 2022

POUR VOTRE INFORMATION

Changements d'adresses

Veillez s.v.p. nous faire parvenir tous changements d'adresses, d'adresse courriel ou numéro de téléphone au scfp4155action@gmail.com.

OMERS

Pour en apprendre davantage sur votre régime de retraite OMERS, vous pouvez consulter le site pour découvrir comment votre rente est calculée, comment votre prestation de raccordement fonctionne et bien plus encore. Vous pouvez téléphoner le Service à la clientèle d'OMERS au 416 369-2444 ou 1-800 387-0813.

Offres d'emplois :

Vous pouvez vous inscrire sur le site web du conseil pour recevoir les offres d'emploi sous Alerte-emploi. Assurez-vous de vérifier régulièrement pour voir la disponibilité des affichages. N'oubliez pas que vous devez réinitialiser à chaque 12 mois sur le site des offres d'emplois pour continuer à recevoir les affichages.

Petits conseils

Le syndicat vous conseille de transférer toutes informations personnelles et pertinentes dont vous recevez dans votre compte courriel du conseil, tel que bordereaux de paye, informations de la Fiducie, des avantages sociaux et RAEO à un compte personnel. car si un jour vous n'avez plus accès à votre compte courriel du conseil, vous n'aurez plus accès à ceux-ci.

AILD

Pour les membres qui sont sur l'AILD. Après 24 mois sur l'AILD, sachez que vous ne serez plus couvert par la fiducie des bénéfices (médical, dentaire, etc.). Pour plus d'informations, vous devriez vous renseigner auprès de la Fiducie. OTIP 1-866-783-6847.

CARTE DE MEMBRES

Pour tous ceux et celles qui veulent recevoir une carte de membre, s.v.p. en faire la demande auprès de votre exécutif.

*Dites-nous ce que vous aimeriez voir dans votre Franc-parler.
Nous sommes ouverts aux nouvelles idées, suggestions.*